

Montréal, 6 avril 1990

Senor Patricio AYLWIN
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
Santiago, CHILI

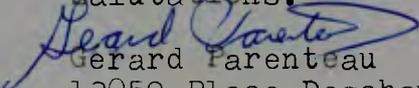
Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association œcuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous mes vœux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire et chrétien vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.


Gerard Parenteau
12059 Place Deschamps
Montréal, Québec
Canada, H3L 3M8

copie: Ambassade du Chili, Canada.

AM
90/10/66

Laval des Rapides 16 août 1990

Senor Patricio Aylwin
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
Santiago, Chili.

082075

Archivo

Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des
Chrétiens pour l'abolition de la Torture, association
internationale dont les membres ont souvent écrit
aux autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la
torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple
chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial,
votre entrée en fonction marque le début du retour
de votre pays à un régime démocratique. J'aspire
de tous mes vœux à ce que cette étape se déroule
dans les meilleures conditions afin que se referment
rapidement les blessures dont a souffert une partie
du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user
de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers
politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre
à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des
prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux
militaires, dont les membres qui les composaient étaient
juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire
et chrétien vous puissiez trouver rapidement
une solution à ce douloureux problème, je
vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
mes respectueuses salutations

Marquerite Drolet,
83 Desmarceau,
Laval des Rapides, Québec,
Canada. H7N 3N1

Martin Bertrand
43 Aclermont #4
Laval des Rapides, Québec,
Canada H7N 2Z3

Conrad Drolet
83 Desmarceau
Laval des Rapides - Laval
P.Q. Canada H7N 3N1

Jocelyne Drolet
43 Aclermont #4
Laval Qué.
Canada H7N 2Z3.

Jacques Drolet
4558 Des Erables
Mtl. Qc. H2H 2C9


C. DROLET
7732 Foucher
Mtl.
Québec Canada

Le 28 avril 1990

Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association oecuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous mes vœux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire et chrétien vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Catherine Pères
2919 Bellechasse
Apt. # 25
Montreal, Qué.
H1Y 1K1
CANADA

Vimont, Laval le 24 avril 1990

Senor Patricio AYLWIN
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
SANTIAGO, CHILI

Monsieur le Président,

En tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association oecuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés, j'interviens aujourd'hui dans ce concept.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous mes voeux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple.

Je vous demande, en particulier, de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui les composaient étaient juges ou parties prenantes.

Dans un esprit humanitaire et chrétien j'ai bon espoir que vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Marie-Agnès F. Sirois

Signé: Marie-Agnès F. Sirois,
membre de l'ACAT
1860 Joseph-Prévost
Vimont, Laval H7M 2X5
P.Q. - CANADA

P.S. Une copie de cette lettre sera envoyée à l'Ambassadeur du CHILI à OTTAWA, Ontario.

Nicolet, le 11 avril 1990

Senor Patricio AYLWIN
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
SANTIAGO, CHILI

Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association oecuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous mes vœux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire et chrétien vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

*Alice Bie, s.o.s.v.
160 Avenue du Carmel, Nicolet Qc. Canada*

1 *Mariette Frouly*
2 *Sabrielle Janelle*
3 *Monique Michel*
4 *Marie-Emma Martin*
5 *Rollande Soly*

6 *Eva Prince*
7 *Denis & Thérèse*
8 *Berthe Desjardins*
9 *Alice Pellerin*
10 *Marcelle Lemire*

verso

Les signatures ci-jointes continuent celles du recto.
 S'il vous plaît de bien vouloir les considérer favorables à la lettre qui précède.

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| 1 Gabrielle Lemire | 31 Madeleine Courchesne |
| 2 Clémence Bruillette | 32 Lucile Hébert |
| 3 Mariette Martel | 33 Germaine Chartier |
| 4 Marie-Faivre Boismert | 34 Gisèle Drouin |
| 5 Yvette Paulhus | 35 Thérèse Landet |
| 6 Marie-Paul Boisdair | 36 Germaine Sarault |
| 7 Aline Martel | 37 Cécile Marois |
| 8 Denise Leclerc | 38 Marie Bellmare |
| 9 Rita Cassette | 39 Agnès Duro |
| 10 M. Laure Piquin | 40 Suzanne Lemire |
| 11 Simone Girardin | 41 Germaine Tessier |
| 12 Suzette Landry | 42 Paul Gaudreau |
| 13 Marie-Angèle Bisouard | 43 Thérèse - M. Lebel |
| 14 Anne Bisou | 44 Aline Thibault |
| 15 Daloris Colard | 45 Marie-Paule Richard |
| 16 M. Louise Berthiaume | 46 Thérèse Caya |
| 17 Annette Bourque | 47 |
| 18 Lillian St. Laurent | 48 |
| 19 Cécile Duro | 49 |
| 20 Marie-Josée Proulx | 50 |
| 21 Jeannine Rheault | 51 |
| 22 Miselle Liversache | 52 |
| 23 Cécile Gauthier | 53 |
| 24 Geriette Parent | 54 |
| 25 Pauline Letendre | 55 |
| 26 Céline Duro | 56 |
| 27 Thérèse Côté | 57 |
| 28 Marthe Veilleux | 58 |
| 29 Florida Houde | 59 |
| 30 Germaine Milot | 60 |

Nicolet, le 11 avril 1990

Senor Patricio AYLWIN
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
SANTIAGO, CHILI

Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association oecuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous mes vœux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire et chrétien vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Alice Brie, s.a.s.v.
160 Avenue du Carmel, Nicolet, Qc. Canada

1 Thérèse Marin s.a.s.v.
2 Gracia Rivas d S.A.S.V.
3 Françoise Lénard s.a.s.v.
4 Noëlla Bedard, S.A.S.V.
5 Carline Poirier

6 Françoise Provencher
7 Thérèse Fleury
8 Jacqueline Provencher
9 Thérèse Vachon
10 Monique Beaudry

verso

Les signatures ci-jointes continuent celles du recto.
 S'il vous plaît de bien vouloir les considérer favorables à la lettre qui précède.

1	Olivette Sélinas	31
2	Louise Tessier	32
3	Paula Crête	33
4	Pierrette Demers	34
5	Rita Massé	35
6	Malvina Dumais	36
7	Rolande Bilodeau	37
8	Irène - Marie Babinert	38
9	Fernande Girard	39
10	Lucie Dubois	40
11	Justine Chasé	41
12	Fabiola Robert	42
13	Lucille Tessier	43
14	Lernois Saffray	44
15	M. Jeanne Lebel	45
16	Jacqueline Caré	46
17	Antoinette Vaugeois	47
18	Itha Mangueris	48
19	Jeannette Lavallée	49
20		50
21		51
22		52
23		53
24		54
25		55
26		56
27		57
28		58
29		59
30		60

Nicolet, le 11 avril 1990

Senor Patricio AYLWIN
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
SANTIAGO, CHILI

Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association oecuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous mes voeux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire et chrétien vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Alice Bie. P.O.P.V.
160 Avenue du Carmel, Nicolet, Canada

1 Edith Bergeron
2 Lucie Desjardins
3 Jeanne Allison
4 Alice Cotruic
5 Marie Rose Ouellet

6 Suzette Desjardins
7 Genevieve Héroux
8 Marie-Anne Lemire
9 Rachel Béliveau
10 Hélène Boissonneault

verso

Les signatures ci-jointes continuent celles du recto.
 S'il vous plaît de bien vouloir les considérer favorables à la lettre qui précède.

1	Mauvette L'Esperier	31
2	Blanchine Lafosse	32
3	Germaine Desilets	33
4	Germaine Ouellet	34
5	Cécile Thérien	35
6	Rose Caron	36
7	Alice Turmel	37
8	Julia Fontaine	38
9	Blanche Pepin	39
10	Yvonne Brousseau	40
11	Yvonne Pate	41
12	Lucile Rousseau	42
13	Berthe Traversy	43
14	Yvonne Desilets	44
15	Thérèse Proulx	45
16	Marthe Morin	46
17	Yvonne Fournier	47
18	Éline Fontaine	48
19	Louise Gaudin	49
20	Rose Hamel	50
21	Berthe Roy	51
22	Maie Hardy	52
23	Germaine Brisette	53
24	Nadeline Lafond	54
25	Élisabeth Genest	55
26	Madeline Lemaie	56
27	Germaine Gagné	57
28	Alice Thomin	58
29		59
30		60

Montréal, 26 avril 1990

Senor Patricio Aylwin
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
Santiago
Chili.

Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association oecuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays, pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous mes vœux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que dans un esprit humanitaire et chrétien vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.


Louise Doucet,
675 Filiatrault
St-Laurent, (Québec)
Canada. H4L 3V3

le 9 avril 1990

Senor Patricio Aylwin
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
Santiago, Chili

Monsieur le Président,

En tant que membres de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, nous venons vous prier, encore une fois, de faire cesser la torture dans votre pays, et de prescrire la protection des opposants persécutés.

Le 11 mars 1990 figurera dans l'histoire du Chili... C'est la date de votre entrée en fonction comme chef d'un régime démocratique, après 16 ans de régime militaire dictatorial. Puisse le retour de votre pays à la démocratie être des plus heureux! Ceci permettra, espérons-le, aux blessures dont a souffert le peuple, de se cicatriser rapidement.

D'abord, nous vous supplions de bien vouloir user de votre autorité pour accorder la liberté à tous les prisonniers, sans exception. Un pays ne peut se réclamer "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers condamnés par des tribunaux militaires...

Espérons que, dans un esprit humanitaire et chrétien, vous trouverez bientôt une solution à ce douloureux problème.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos vœux les meilleurs.

Rita Le Blanc

Rita LeBlanc, secrétaire
260, rue Lutz
Moncton, N.-B.
E1C 5G5 (Canada)

COPIE A: Ambassade du Chili
Ottawa, Canada

Signatures:-

*Lydia Gallant
Catherine Richard
Genevieve Ballaie
Malvina Pelletier
Caroline Cormier
Alina Cormier
Laura Richard
Aulida Cormier
Zelma Bourgeois*

*Suzanne LeBlanc
Ida Farrow
Suzanne Payer
Loris LeBlanc*

Verdun le 9/4/90

Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture, association œcuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tout mes vœux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple. En particulier, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception,

car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire et chrétien, vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, mes respectueuses salutations

Alain Lamotte

4949 AVENUE VERDUN
VERDUN QUÉ #46104

Comde D. Sureau Hugel

802 4600

cree Verdun

H46044

Verdun

Robert Rodic

Demings Paquet

Jeanine Forget

René R. J. J.

Dominique B.

Francine Tripanier

Roland Loubier - Verdun

Jean Charrier

Josée Legault

Monique Paquet

Senor Patricio AYLWYN
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda

SANTIAGO - CHILI.

Monsieur le Président,

Je m'adresse à vous en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association oécuménique dont les membres ont souvent écrit aux autorités de votre pays au cours des 16 dernières années pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars est une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime dictatorial, votre entrée en fonction va marquer le début du retour de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous mes voeux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures conditions afin que se referment rapidement les blessures dont a souffert une partie du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir qu'une solution à ce douloureux problème sera trouvée rapidement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Date : le 23 mars 1990

Nom et adresse : Serge GODON
rue Georges Cordier 76 - 7360 BOUSSU (Belgique)

Signature



L'HONORABLE JUGE YVON JASMIN
(retraité)



7280 bd Guoin ouest

PALAIS DE JUSTICE
1, RUE NOTRE-DAME-EST
MONTREAL, QC, H2Y 4B6
H4K 1B6

COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Senor Patricio AYLWIN Montréal, le 24 avril 1990
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
SANTIAGO
Chili

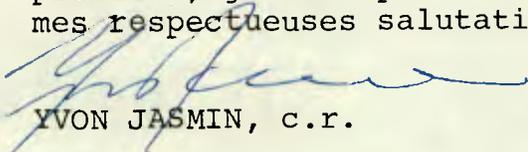
Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des
Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association
oecuménique dont les membres ont souvent écrit aux
autorités de votre pays pour demander l'arrêt de la
torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple
chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial,
votre entrée en fonction marque le début du retour
de votre pays à un régime démocratique. J'aspire de tous
mes vœux à ce que cette étape se déroule dans les meilleures
conditions, afin que se referment rapidement les blessures
dont a souffert une partie du peuple.

En particulier, je vous demande de bien vouloir user de
votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers
politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre
à être appelé «démocratique» s'il existe chez lui des
prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires,
dont les membres qui les composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire et chrétien
vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux
problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
mes respectueuses salutations.


YVON JASMIN, c.r.



Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

336, ave Clarke, Westmount, Québec, Canada H3Z 2E6 • (514) 933-2978

Montréal, le 5 avril 1990

Monsieur le Président,

Je vous écris en tant que membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, association oecuménique dont les membres ont souvent envoyé aux autorités de votre pays, des lettres pour demander l'arrêt de la torture ou la protection des opposants persécutés.

Ce 11 mars 1990 a été une date importante pour le peuple chilien. Après 16 ans de régime militaire dictatorial, votre entrée en fonction marque le début du retour de votre pays à un régime démocratique.

J'espère avec ferveur que cette étape se déroule dans les meilleures conditions possibles, afin que puissent se refermer rapidement les trop nombreuses blessures dont a souffert une partie du peuple chilien.

Ainsi donc, je vous demande de bien vouloir user de votre droit de grâce en faveur de tous les prisonniers politiques, sans exception, car un pays ne peut prétendre à être appelé "démocratique" s'il existe chez lui des prisonniers qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, dont les membres qui le composaient étaient juges et parties.

Dans l'espoir que, dans un esprit humanitaire et chrétien vous puissiez trouver rapidement une solution à ce douloureux problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Michèle Doran
A/S de Acat Canada
336, ave Clarke
Montréal (Québec) H3Z 2E6

Copie à : Ambassade du Chili
151, rue Slater, bureau 605
Ottawa, Ontario K1P 5H3



THE BISHOP OF NATAL
UMBHISHOBHI WASENATALI
DIE BISKOP VAN NATAL

P.O. BOX 899
PIETERMARITZBURG
3200

PHONE: OFFICE 941560
HOME

THE RT. REVD. MICHAEL NUTTALL M.A., B.D.

17 April 1990

Senor Patricio Aylwin,
Presidente de la Republica,
Palacio de la Moneda,
SANTIAGO, Chili.

Mr. President,

I write to you as a member of Action of Christians for the Abolition of Torture (ACAT), an ecumenical association whose members have often written to the authorities in your country asking them to put an end to torture and to give protection to those who suffered because of their opposition.

This year, March 11th was a very important date for the people of Chile. After sixteen years of military dictatorship, your coming to office signalled the beginning of a return to democracy. I hope, with all my heart, that this transition will go smoothly so that the wounds of so many of your people may be quickly healed.

I ask you to use your position as President to benefit all political prisoners, without exception. A country which aspires to the title "democratic" cannot allow a situation where it still holds prisoners condemned by military tribunals whose members were both judge and prosecution.

I hope that in a humanitarian and Christian spirit you will quickly find a solution to this painful problem.

Yours sincerely,

** Michael Nuttall.*

Laval, 8 abril 90

La Commission Scolaire des Mille-Iles

ÉCOLE LES EXPLORATEURS

1895 BÉDARD, VIMONT, VILLE DE LAVAL, QUÉ.

Téléphone: 669-2384

Señor Presidente,

Le escribo, como miembro de la Acción de los cristianos para la Abolición de la Tortura, asociación ecuménica cuyos miembros han escrito a menudo a las autoridades de su país para pedir que cesen las torturas y que sean protegidos los opositores perseguidos.

Este 11 de marzo fué una fecha importante para los Chilenos. Después de 16 años de régimen dictatorial su entrada en función marca el principio del regreso a la democracia.

Esperando que se cierren las heridas le pido usar de su derecho de gracia en favor de todos los presos políticos ya que una democracia no puede tolerar presos condenados por tribunales militares cuyos miembros sean a la vez jueces y partes.

En la esperanza que, en un espíritu humanitario y cristiano, ud puede encontrar una rápida solución a este problema doloroso, le ruego, señor Presidente, aceptar mis saludos respetuosos.

Quichel Trégoüët
Profesor.

Lettre au président du Chili
Carta al Presidente de Chile

Eric Olivier

Maxime Bischoff

Jean-François Van Der Boeckhorst

Francis Couderc

J*

Jean-Alexandre

Mathieu Sylvestre

Elise Fortin

Isabelle Champion

Elina Loco

Dominique Bédard

Michel Lardif

Denise Thériault

Jean-François Bourgeois

David Berthiaume

Caroline Miron

Martine Landry

Karine Giguère

Angela Kasile

Nancy Vachon

↳ inconnu d'expression

Philippe Veitchampain

Dominic Chamberland

Soulière David

Saurion Julie

Martin Guilbault